



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2019

Reprise de la séance ajournée et adoption de l'ordre du jour

**1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déraçon**

- 1.1 Adoption du règlement 722-20 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2020

**3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin**

- 3.1 Entente intermunicipale avec Canton de Bedford concernant la fourniture d'eau potable et traitement des eaux usées
- 3.2 Entente intermunicipale avec Stanbridge Station concernant la fourniture d'eau potable
- 3.3 Entente intermunicipale avec Stanbridge Station concernant le traitement des eaux usées

**4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Adoption du règlement 714-19-1 concernant la bibliothèque municipale Léon-Maurice-Côté

**7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**

- 7.1 Adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution de la demande de PPCMOI concernant des habitations unifamiliales jumelées

**8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

- 8.1 Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey – Travaux Boul. de la Victoire et rue Rix
- 8.2 Autorisation de paiement – BDL Bordure et Trottoir Inc. – Travaux rues Campbell et Adhémar-Cusson

Varia

Deuxième période de questions

Clôture de la séance ajournée



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le lundi le 16 décembre 2019, à 19h30.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Chantal Fontaine
Normand Déragon	Marie-Eve Brin
Mona Beaulac	

Est absente la conseillère Marie-Pier Tougas

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier

19-12-512

Ouverture de la séance ajournée

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil ouvre la séance ajournée et reporte les points suivants à une séance ultérieure :

- 3.2 - Entente intermunicipale avec Stanbridge Station concernant la fourniture d'eau potable
- 3.3 - Entente intermunicipale avec Stanbridge Station concernant le traitement des eaux usées
- 4.1 - Adoption du règlement 714-19-1 concernant la bibliothèque municipale Léon-Maurice-Côté
- 7.1 - Adoption du 2e projet de résolution de la demande de PPCMOI concernant des habitations unifamiliales jumelées

ADOPTÉE

19-12-513

**Adoption du règlement 722-20 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2020**

Considérant que le 5 novembre 2019 l'avis de motion a été donné et le projet de règlement 722-20 a été déposé en vertu de la résolution 19-11-434.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil adopte le Règlement 722-20 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2020.

ADOPTÉE

19-12-514

**Entente intermunicipale avec Canton de Bedford concernant la fourniture d'eau potable et traitement des eaux usées**

Considérant la signature d'une entente intermunicipale de service relative à l'alimentation en eau potable et d'un service de transport et d'assainissement des eaux usées signée en janvier 2019 a été dénoncé par la Ville le 1<sup>er</sup> octobre 2019 (Résolution 19-10-395) ;

19-12-514  
(suite)

Considérant que la nouvelle entente prévoit des modifications à la liste des unités d'évaluation résidentielles, commerciales et industrielles, une disposition de rétroaction pour les sommes dues à la Ville, ainsi que l'ajustement des taux ;

Considérant que la municipalité du Canton de Bedford et la Ville de Bedford désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et au transport et à l'assainissement des eaux usées.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale avec la municipalité du Canton de Bedford concernant la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées.

ADOPTÉE

19-12-515

**Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey – Travaux Boul. de la Victoire et rue Rix**

Considérant l'octroi en 2018 d'un contrat fait à Dominic Carey inc. pour le remplacement des services municipaux sur le boul. de la Victoire et des travaux de voirie sur la Rue Rix ;

Considérant que le lignage de rue sera fait en 2020 et que cesdits travaux seront couverts par une caution d'entretien, ce qui permettra de faire la réception définitive des travaux et de libérer toutes les retenues de paiement ;

Considérant qu'une pénalité pour retard d'un montant de 6 036,19\$ incluant les taxes a été appliquée ;

Considérant que la firme de génie-conseil Tetra Tech a le mandat de surveiller lesdits travaux et qu'elle juge la demande de paiement conforme aux travaux effectués et recommande le paiement demandé dans le décompte no. 6.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le paiement à Excavation Dominic Carey inc. d'un montant de 68 997,33\$ incluant les taxes, et ce, représentant le paiement du décompte no. 6 pour les travaux effectués sur le boulevard de la Victoire et de la rue Rix.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-12-516

**Autorisation de paiement – BDL Bordure et Trottoir inc. – Travaux rues Campbell et Adhémar-Cusson**

Considérant l'octroi d'un contrat fait à BDL Bordure et trottoir inc. pour la fabrication de trottoirs, d'avancés de trottoir, de bordures de béton, de travaux de voirie, d'aménagement paysager, de pavage et de marquage de la chaussée des rues Campbell et Adhémar-Cusson pour un montant de 202 748,06\$ incluant les taxes, et ce, en vertu de la résolution 19-05-200 ;

Considérant que deux directives de changement ont autorisé des travaux supplémentaires pour l'ajout d'un puisard en PEHD pour le drainage d'une propriété et d'un puisard à l'intersection des rues Campbell et Cyr à la demande du MTQ ;

19-12-516  
(suite)

Considérant que ces travaux supplémentaires s'élèvent à 4 960,60\$ incluant les taxes ;

Considérant que le paiement requis concerne le décompte progressif No.2 et inclut la réception provisoire du projet, ce qui fait en sorte de libérer la moitié du montant retenu équivalant à 5% de la valeur du contrat.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil autorise le paiement à BDL Bordure et trottoir inc., d'un montant de 31 696,23\$ incluant les taxes, ce montant représentant le décompte progressif no. 2.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

19-12-517

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

19-12-518

**Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que la séance soit levée à 19h43.

ADOPTÉE

---

Yves Lévesque, Maire

---

Guy Coulombe, Directeur général et secrétaire-trésorier